

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1843.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du Sieur *Charles Alexandre Hanin*, professeur à l'école primaire supérieure du Gou- vernement à Marche.

(Voir le N° 250, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Sieur Charles Alexandre Hanin a adressé, le 4 janvier 1844, une demande à M. le Ministre de la Justice, pour obtenir la naturalisation ordinaire.

Il est né à Daigny, Département des Ardennes (France), le 7 janvier 1815, et a complété le cours de ses études avec beaucoup de succès aux Collèges de Sedan et de Charleville; en 1837, il s'établit en Belgique, et suivant la carrière de l'instruction à laquelle il désirait se vouer, il entreprit l'éducation des enfants de M. le Baron Coppens; après avoir rempli d'une manière satisfaisante l'engagement qu'il avait pris, il épousa en 1843 une Belge, à Marche, où il fixa sa résidence et où il remplit actuellement la place de professeur à l'école supérieure du Gouvernement.

Les autorités consultées lui sont favorables, et sa demande a été prise en considération par 41 suffrages contre 7, à la Chambre des Représentants.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.